



NOTE DE PRESSE

Date : Jeudi 9 octobre 2025

Service communication

Pauline Martineau / 05 49 64 85 26 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elu : Nicolas Rousselière, conseiller municipal délégué à la valorisation des espaces verts

Service : Davide Stefani, directeur des services techniques

En présence de : Nicolas Cotrel, directeur de Deux-Sèvres Nature Environnement

NOTE DE PRESSE

Trois ans d'actions en faveur de la nature à Parthenay

Lauréate de l'appel à projet « Nature et transitions » de la région Nouvelle-Aquitaine, la Ville de Parthenay lance ses premières actions en faveur de la mise en valeur de ses sites naturels et de la préservation de leur biodiversité, en partenariat avec les associations environnementales. **Objectif : permettre à chacun de se (ré)approprier ces espaces de nature au cœur de la ville.**

Parthenay compte de nombreux espaces naturels, poumons de verdure au cœur de la ville et réserves essentielles pour la biodiversité.

Consciente de la richesse de ces espaces, la collectivité est engagée de longue date dans la mise en œuvre d'actions en faveur de la biodiversité :

- Plan de désherbage
- Fauche tardive
- Eco-pâturage à La Prée
- Lutte biologique contre le titre du platane
- Installation d'une rampe à castor
- Etc.

Des espaces naturels encore trop méconnus

Néanmoins, la spécificité des espaces naturels, ainsi que les actions qui y sont menées pour y préserver la faune et la flore demeurent méconnues :

- Absence d'inventaires exhaustifs de la faune et de la flore.

- Méconnaissance des actions engagées par la collectivité par les habitants : éco-pâturage, fauche tardive, gestion différenciée.

A cela s'ajoute la nécessité urgente de préserver les espaces naturels existants, face à l'extinction de la biodiversité.

Affirmer la place de la nature en ville

A la suite de ce constat, la Ville de Parthenay avait engagé une réflexion pour aller plus loin et (re)donner une place à la nature dans la ville. Plusieurs pistes sont envisagées :

- Mieux connaître la biodiversité présente sur les sites
- Mettre en œuvre des actions de renaturation (fait de restaurer le bon état écologique des sites à travers des opérations d'aménagement, de gestion des espaces et de sensibilisation des usagers).
- Développer les connaissances des nouvelles pratiques en matière de gestion des espaces verts au sein des services de la collectivité
- Faire connaître les actions engagées aux habitantes et habitants

Une opportunité : l'appel à projet « Nature et transitions »

Un dispositif va permettre de passer de la réflexion à la réalisation : l'appel à projet « Nature et transitions » de la région Nouvelle-Aquitaine.

Cet appel à projets vise à faire émerger et soutenir des initiatives et des actions dont l'objectif principal est la préservation et/ou la restauration de la biodiversité.

Les actions proposées doivent avoir un impact direct sur la biodiversité (apport d'une plus-value substantielle et mesurable, d'un gain de biodiversité).

Ce dispositif permet de bénéficier d'un soutien financier par la région Nouvelle-Aquitaine.

La Ville de Parthenay répondait aux critères :

- Des espaces verts importants, diversifiés et patrimoniaux
- Un corridor biologique : la Vallée du Thouet
- Des pratiques en place depuis longtemps (écopâturage, fauche tardive, etc.)
- Autre paramètre à prendre en compte : la place de Parthenay dans le futur Parc naturel régional, identifié comme future capitale
Un des objectifs du plan d'actions identifiées par le Pays de Gâtine dans sa démarche labellisation est notamment l'accompagnement des communes dans la gestion différenciée des espaces verts et de nature

S'appuyer sur l'expertise des associations environnementales

Pour répondre à l'appel à projets, la collectivité a souhaité s'appuyer sur l'expertise des associations environnementales. Elle s'est rapprochée de Deux-Sèvres nature environnement, qui a déjà accompagné de nombreuses collectivités sur ce dispositif proposé par la Région.

Depuis février 2024, le bureau d'études du service espaces verts de la Ville de Parthenay et Deux-Sèvres Nature environnement ont travaillé en étroite collaboration pour définir un plan d'actions dans le cadre de l'appel à projets.

Présenté en décembre 2024 en conseil municipal, le plan d'actions a été retenu par la Région en mars 2025, autour de trois axes :

- Actions de renaturation
- Inventaires
- Actions de pédagogie / sensibilisation

Le plan d'actions se déploie dans cinq espaces le long du Thouet, véritable corridor biologique au cœur de la ville :

- Base de loisirs (rive droite et rive gauche)
- Bocage du Rosaire
- Jardin de l'ancien CFA (aujourd'hui Village des solidarités), rue de la Grève
- La Prée
- Maison du patrimoine (passage vers La Prée et jardin)

Aux côtés de Deux-Sèvres Nature Environnement, d'autres associations vont apporter leur expertise et savoir-faire :

- Groupement ornithologique des Deux-Sèvres
- Bocage Pays branché
- CPIE Gâtine Poitevine

2025-2027 : trois ans d'actions en faveur de la nature

A compter d'octobre 2025, et jusqu'en 2027, la collectivité va mettre en œuvre des actions en faveur de la nature à Parthenay :

Des actions sur des espaces naturels :

- **Base de loisirs :**
 - Plantation d'une haie de petits fruits et d'arbres fruitiers
 - Abattage d'arbres en fin de vie en octobre 2025
 - Plantations premier trimestre 2026
 - Classement en havre de paix loutre en 2025

- Aménagements pédagogiques en 2026
- **Jardin de l'ancien CFA :**
 - Plantation d'un verger de plein vent pour un futur verger solidaire
 - Abattage d'arbres en fin de vie en octobre 2025
 - Plantations premier trimestre 2026
 - Mise en place d'écopâturage en 2026
 - Inventaire ornithologique
 - Aménagements pédagogiques en 2026
- **Bocage du Rosaire – actions prévues en 2026**
 - Inventaires
 - Diagnostic et restauration de la haie le long du chemin
 - Restauration des murets de pierres sèches
 - Organisation des zones humides
 - Aménagements pédagogiques
 - Création de gîtes artificiels (chauves souris, reptiles)
- **La Prée**
 - Analyse de l'éco-pâturage en 2026-2027
 - Confortement du troupeau – réalisé
- **Maison du patrimoine**
 - Plantation d'une haie bocagère et d'arbres fruitiers
 - Abattage d'arbres en fin de vie en 2025
 - Plantations premier trimestre 2026

Des actions en faveur des oiseaux et des chauves-souris (sur les trois ans) :

- Diagnostic du patrimoine bâti pour les chauves-souris :
 - Recherche de colonies dans le bâti public et préconisation
 - Suivi de la colonie de l'église Saint-Laurent
 - Préconisations d'aménagements + accompagnement pour les
- Inventaire de toutes les espèces d'oiseaux
- Pose de nichoirs

Des actions pédagogiques (sur les trois ans)

Une des clés de la réussite du projet tient dans le partage des actions menées auprès du public.

Dans ce cadre, des actions pédagogiques et participatives vont être menées dans le prochains mois auprès :

- Des scolaires (écoles primaires et lycées)
- Du conseil municipal des enfants
- Avec les associations du village des solidarités, en lien avec la création du verger solidaire

Objectif : sensibiliser le public aux enjeux de biodiversité et partager les avancées du projet Nature et transition.

Un accompagnement du service espaces verts de la Ville de Parthenay

Maillons essentiels de la gestion de ces espaces, les agents du service des espaces verts sont associés au projet.

Dans l'optique de renforcer la pratique de gestion différenciée sur les sites naturels, ils seront accompagnés pour acquérir de nouvelles connaissances, tout en s'appuyant sur leur savoir-faire existant.

Financement

Le coût total du projet s'élève à 130 000 euros TTC, sur trois ans, dont une subvention de 55 000 euros de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Le reste est financé par la commune soit 75 000 euros.